

cap
emploi
ressources handicaps

Cap emploi 39 propose des solutions

Auprès des personnes handicapées :

- ▶ information sur les différents dispositifs ;
- ▶ préparation à l'emploi ou au reclassement ;
- ▶ placement dans un emploi adapté ;
- ▶ suivi dans l'emploi.

Auprès des employeurs :

- ▶ information sur la ressource handicap ;
- ▶ conseil au recrutement ;
- ▶ appui opérationnel au recrutement ;
- ▶ suivi dans l'emploi.

Financement : AGEFIPH, FIPHFP, Pôle Emploi

sameth

Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Le SAMETH 39 peut être mobilisé

- ▶ pour transformer un risque de licenciement pour inaptitude médicale en un nouveau cadre de travail adapté au salarié et à son employeur ;
- ▶ pour la recherche et la mise en œuvre de solutions de maintien dans l'emploi ;
- ▶ en réunissant tous les moyens organisationnels et techniques.

Financement : AGEFIPH, FIPHFP



CNAPE
www.cnape.fr

Membre de la Convention Nationale des Associations
de Protection de l'Enfant (CNAPE)



Membre de la Confédération nationale handicap & emploi
des organismes de placement spécialisés (CHEOPS)

Enfance
Famille
Emploi
Handicap



ASEAJ



Association de Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte du Jura

Siège social : 5 avenue Henri Grenat
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 47 40 50
Fax : 03 84 24 35 06
www.aseaj.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Jura (ASEAJ), créée en 1943, développe des actions socio-éducatives et d'accompagnement en faveur des enfants, des adolescents et des adultes. Elle est organisée en deux pôles d'intervention : Enfance/Famille et Emploi/Handicap.

Partenaire des pouvoirs publics, des magistrats, des responsables économiques, l'ASEAJ a capitalisé une expérience et une compétence qui en font une Association reconnue pour son professionnalisme et son respect de la personne humaine.

Acteur de proximité, dotée de souplesse et de réactivité, l'ASEAJ engage sa philosophie, ses valeurs, son regard sur les évolutions de la société en œuvre aujourd'hui. Elle trouve sa place entre une commande publique et les besoins exprimés par les usagers de l'action sociale, ou par ceux impliqués dans une démarche de mobilisation vers l'emploi.

QUE FAISONS-NOUS ?

Services d'Investigation

- Mission de protection de l'enfance.
- Sur décision des Juges des Enfants ou des Juges aux Affaires Familiales, apporter un éclairage précis d'une situation familiale.
- Donner des éléments d'appréciation et de décision aux Juges.

Financement : Ministère de la Justice

Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert

- Mission de protection de l'enfance.
- Sur décision du Juge des Enfants, apporter aide et conseils aux enfants et à leurs parents, rencontrant des problèmes graves mettant en danger la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation d'enfants.
- Intervention de travailleurs sociaux au domicile de la famille, afin d'aider les parents dans l'exercice de leur autorité parentale et de réduire ou supprimer le danger vécu par l'enfant.
- Afin d'être réactif et en proximité des familles, de prendre en compte les particularités géographiques et culturelles du département, le Service est organisé en trois antennes, chacune bénéficiant d'un dispositif technique propre.

Financement : Conseil Général du Jura et/ou autres départements

Service de Médiation Familiale

- Processus d'aide à la gestion des conflits liés à la séparation et au divorce.
- Sur décision du Juge aux Affaires Familiales, ou de manière volontaire.
- Amener les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord durable, tenant compte des besoins de chacun et en particulier ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale.
- A Lons-le-Saunier, Dole et Saint Claude.

Financement : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Ministères de la Justice et de la Cohésion Sociale, familles. Soutien technique, UDAF du Jura.

Espace de Rencontre "La Parentèle" à Lons-le-Saunier et à Dole

- Mission de protection de l'enfance.
- Sur demande des parents, sur décision des Juges aux Affaires Familiales et des Juges des Enfants, favoriser la restauration et la sécurisation du lien entre l'enfant et l'un des membres de sa famille.
- Organisation de rencontres dans un cadre neutre, en présence d'un tiers professionnel.

Financement : Caisse d'Allocations Familiales du Jura, Conseil Général du Jura, Ministères de la Justice et de la Cohésion Sociale, familles. Soutien technique Ville de Lons-le-Saunier, Espace Santé Nord-Jura.

Service Administration Ad Hoc

- Mission de protection de l'enfance.
- Désigné par un Magistrat.
- Représenter les intérêts d'un mineur, lorsque dans une procédure, ceux-ci apparaissent en opposition avec ceux de ses représentants légaux.
- Apporter un soutien technique, juridique, éducatif et affectif.
- Demande de dommages et intérêts et placements des fonds obtenus.

Financement : Conseil Général du Jura, Ministère de la Justice (Tribunaux compétents)

Service d'Aide Éducative à Domicile sur le territoire du Haut-Jura

- Apporter un soutien éducatif et matériel à la famille. L'intervention s'exerce dans un cadre contractuel, avec l'accord des parents ou à leur demande.
- Les parents et l'enfant sont associés à l'élaboration du projet pour l'enfant et au processus d'évaluation.

Financement : Conseil Général du Jura